



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CGV  
[www.sowilo-lieux-sacres.com](http://www.sowilo-lieux-sacres.com)



Frédérique Thomazeau  
Sowilo: Processus alchimiques et Lieux Sacrés  
4 LA MADELEINE , 56350 BÉGANNE  
<https://www.sowilo-lieux-sacres.com>  
N° SIRET : 488 379 728 00071 - Ape 8690F  
N° TVA : En franchise de TVA selon l'article 293B du CGI



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### **Article 1- Le vendeur**

Frédérique Thomazeau pour l'entité Sowilo "Processus Alchimiques et Lieux Sacrés"  
4 La Madeleine  
N° SIRET : 488 379 728 00071 - Ape 8690F  
N° TVA : Enfranchise de TVA selon l'article 293B du CGI

Mail : frederique@sowilo-lieux-sacres.com

Assureur responsabilité civile professionnelle : Allianz Iard CABINET ALIANS BP 25-252, 59379 DUNKERQUE Cedex 1  
MEDINAT N° Contrat 54335 537 Adhésion N°MDNA21219.

Les présentes conditions générales visent à régir les relations contractuelles entre Frédérique Thomazeau (« le vendeur ») et le consommateur qu'il soit un professionnel ou un particulier (« l'acheteur ») ainsi que les conditions d'achats de services. Tout achat sur le site implique l'acceptation pleine et entière des conditions générales de vente ci-après.

### **Article 2 – Caractéristiques des services et produits**

Les services proposés sont décrits sur le site internet sowilo-lieux-sacres.com

Ils concernent principalement des prestations de services d'accompagnement collectifs à distance tels que les cercles, les parcours et les initiations ainsi qu'en présentiel lors de weekends, voyages, retraites, stages et balades.

Ils sont fournis dans la limite des possibilités.

Les visuels, photographies ou vidéos associés à la description des services et produits ne sont pas contractuels.

### **Article 3 – Les tarifs**

Les prix sont exprimés en Euros Toutes Taxes Comprises (TTC).

Frédérique Thomazeau se réserve le droit de modifier les prix à tout moment.

Le prix valable lors de la commande est le prix affiché sur le site le jour de la commande.

Ces prix comprennent « les frais pédagogiques » ainsi que les frais d'hébergement en ½ pension ou en pension complète, le cas échéant, mentionnés dans le programme de l'événement dans « les informations pratiques » sur le site internet.

### **Article 4 – Modalités d'inscription et de paiement**

En s'inscrivant à un accompagnement, l'acheteur déclare expressément accepter les CGV sans restriction, ni réserve.

#### **Pour les accompagnements en ligne et à distance :**

Pour valider son inscription, l'acheteur doit régler en ligne via la plateforme de billetterie billeweb.fr utilisée spécifiquement pour les accompagnements en ligne et à distance.

Le paiement sécurisé se fait en CB, VISA, MASTERCARD.

Il est demandé à l'acheteur de s'acquitter de la totalité du montant de l'accompagnement en une seule fois.

L'acheteur doit indiquer le numéro de sa carte, sa date d'expiration, son nom et prénom, son adresse mail ainsi que le cryptogramme visuel directement dans la zone prévue à cet effet.

**En s'inscrivant à un accompagnement en ligne, l'acheteur renonce à son droit de rétractation plein et entier.**

**Si celui-ci s'oppose à cette mesure, il convient de ne pas s'inscrire.**

**En billetterie, il n'existe pas de droit de rétractation (article L121-20-4 du code de la consommation) tout achat est considéré comme définitif. En dehors d'une annulation d'événement ou d'une modification majeure de l'événement, aucun remboursement ne sera effectué.**

Le clic nécessaire à la confirmation de commande lors de l'inscription à un événement proposé sur le site sowilo-lieux-sacres.com par l'intermédiaire de la plateforme de billetterie billetweb.fr constitue une signature électronique qui a, entre les parties, la même valeur qu'une signature manuscrite.

**Pour les accompagnements en présentiel regroupés sous la dénomination unique de "stage"** regroupant les stages, les week-ends et les voyages, etc.):

**En s'inscrivant à un stage en présentiel, l'acheteur déclare expressément accepter les CGV sans restriction, ni réserve.** Les inscriptions s'effectuent via la plateforme billetweb ou via un bulletin d'inscription téléchargeable sur le site internet et à renvoyer par mail ou voie postale avec l'ensemble des règlements.

**Il est demandé à l'acheteur de verser des arrhes coorespondant à 50% du montant des frais pédagogiques du stage toutes taxes comprises et par personne, soit par paiement via la billetterie sécurisée billetweb en cliquant sur l'onglet "Je m'inscris" soit par chèque ou virement.**

Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application de la réglementation française, d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge de l'acheteur. En cas de transaction internationale, l'interface de paiement utilisée vous adressera le montant dans votre devise (des frais bancaires sont susceptibles d'être facturés).

Frais d'hébergement (hors repas): un acompte est demandé et encaissé à l'inscription. Son montant est indiqué dans les informations complémentaires et diffère suivant le stage. Le solde est à régler à l'arrivée au stage. par chèque ou espèces.

**Il est possible d'envisager un paiement échelonner en contactant Frédérique Thomazeau.**

Les paiements s'effectuent par chèque(s) qui sont à envoyer avec le bulletin d'inscription par vois postale. Tous les chèques devront être joints impérativement au bulletin d'inscription et la date d'encaissement notée au dos des chèques.

Toute inscription à un stage dans les 14 jours avant la date de début de celui-ci exclut l'application au droit de rétractation des 14 jours à compter de la date d'inscription, date figurant sur le bulletin d'inscription ou la commande sur billetweb.

#### **Article 5 – Conditions d'annulation et remboursement**

**Les accompagnements en ligne et à distance tels que les cercles, les parcours et les initiations :**

En acceptant de s'inscrire, et pour des raisons logistiques, l'acheteur accepte de renoncer à son droit de rétractation et demande l'exécution immédiate de la prestation. Si celui-ci est en opposition avec cette mesure, il convient de ne pas s'inscrire.

**Les stages en présentiel hors hébergement:**

Selon les modalités de l'article L221-18 du Code de la Consommation, l'acheteur dispose d'un délai de quatorze (14) jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 221-23 à L 221-25.

Le délai de 14 jours court à compter du jour de l'inscription en ligne sur le site à un des accompagnements.

Le droit de rétractation peut s'exercer de différentes façons :

- Directement en ligne par l'envoi d'un email dénué d'ambiguïté exprimant la volonté de se rétracter de l'acheteur et référant la prestation concernée. Cet email est à envoyer à frederique@sowilo-lieux-sacres.com.
- En remplissant et en transmettant par email ou courrier postal le modèle de formulaire de rétractation téléchargeable [ICI](#). Si vous utilisez l'option postale, nous vous enverrons sans délai un accusé de réception de la rétractation.

Passé ce délai de 14 jours après inscription, le paiement des arrhes versés ne sera pas remboursé.

Le solde est dû sauf en cas d'annulation pour cas de force majeure voir l'article 5 ci-après.

En billetterie, il n'existe pas de droit de rétractation (article L121-20-4 du code de la consommation) tout achat est considéré comme définitif. En dehors d'une annulation d'événement ou d'une modification majeure de l'événement, aucun remboursement ne sera effectué.

**Pour les stages en présentiel avec hébergement:**

Les stages avec hébergement rentrent dans la catégorie des contrats exclus du droit de rétractation défini par l'article Article L. 121-21-8 du Code de la consommation. Pour toute inscription et paiement via la billetterie, il n'existe pas de droit de rétractation (article L121-20-4 du code de la consommation) tout achat est considéré comme définitif. En dehors d'une annulation d'événement ou d'une modification majeure de l'événement, aucun remboursement ne sera effectué.

**Remarque : Il pourra cependant être possible, en fonction des situations particulières et sur demande circonstanciée, de reporter l'inscription uniquement du stage sur un autre stage. Ce report est laissé à l'appréciation de Frédérique Thomazeau et ne pourra être remis en question.**

En acceptant de s'inscrire, et pour des raisons logistiques, l'acheteur accepte les termes de ce contrat en cas d'annulation mentionnées ci-après. Si celui-ci est en opposition avec cette mesure, il convient de ne pas s'inscrire.

a. Aucun remboursement des arrhes versés après l'inscription.

Le solde est dû sauf pour l'annulation en cas de force majeure voir l'article 5 ci-après.

b. Annulation à partir des 33 jours francs à compter de l'inscription, le solde de l'hébergement est dû et sera facturé à l'acheteur.

c. Tout stage commencé est dû dans sa totalité (hébergement y compris). Le départ en cours de stage ne peut ouvrir droit à quelconque remboursement.

**Remarque : Il pourra cependant être possible, en fonction des situations particulières et sur demande circonstanciée, de reporter l'inscription uniquement du stage sur un autre accompagnement. Ce report est laissé à l'appréciation de Frédérique Thomazeau et ne pourra être remis en question.**

En cas d'annulation pour motifs graves (maladies empêchant le déplacement, hospitalisation, décès d'un proche), l'acheteur sera remboursé en intégralité directement sur le compte bancaire avec lequel il avait émis son paiement ou par chèque et sur présentation d'un justificatif uniquement.

**Si toutefois, un accompagnement devait être annulé en cas de force majeure (confinement, pandémie...) la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil, l'acheteur sera remboursé en intégralité directement sur le compte bancaire avec lequel il avait émis son paiement ou par chèque.**

**Frédérique Thomazeau se réserve le droit d'exclure un acheteur de l'événement si celui-ci adopte un comportement irrespectueux des lieux et/ou des personnes et porte atteinte au bon déroulement de l'événement. Ce renvoi ne donnera droit à aucun remboursement.**

**En cas d'annulation de la part de Frédérique Thomazeau pour quelques motifs qui soient, y compris le nombre insuffisant de participants à un événement en ligne ou en présentiel, l'acheteur sera remboursé en intégralité de la somme engagée sauf les frais annexes engagés de son côté : transport, hébergement, etc.**

**Il est vivement conseillé à l'acheteur de souscrire à une assurance annulation personnelle en cas de circonstances imprévues (covid, accident, blessure...).**

## **Article 6 – Assurance**

L'acheteur est totalement responsable de ses effets personnels durant toute la durée de l'événement.

Frédérique Thomazeau ne pourra être tenu responsable en cas d'éventuelles pertes ou en cas de vol d'effets personnels.

L'acheteur sera responsable de respecter les lieux intérieurs et extérieurs du lieu de l'événement en termes de propreté et de non dégradation de l'immobilier, du mobilier, du matériel, du linge de lit et de toilette mis à disposition durant toute la durée de l'événement. En cas de dégradation et non respect des biens mis à disposition, l'intervenant extérieur ou Frédérique Thomazeau engagera une procédure envers l'acheteur.

## **Les accompagnements hors de France:**

Les mêmes conditions générales de vente s'appliquent,

L'acheteur prend la responsabilité de souscrire une assurance concernant son mode de transport ainsi qu'une assurance santé ou autre.

Frédérique Thomazeau ne pourra être tenu responsable en cas d'annulation de vol, problème de santé sur place etc...

## **Article 7 – Informations médicales**

Les activités proposées au cours des stages organisés par Frédérique Thomazeau nécessitent un éclairage au niveau médical.

Les accompagnements sont ouverts à toutes personnes en bonne vitalité et en pleine capacité de marcher au rythme d'une balade pour une durée allant d'environ 2H à 5H par jour suivant les accompagnements.

Les marches en pleine nature ne sont pas de la randonnée mais des marches en conscience et sont ponctuées d'activités suivantes :

- La pratique de la géobiologie sur les lieux sacrés pour détecter avec les outils de radiesthésie les énergies du lieu et les ressentir.
- La pratique du clair-ressenti.
- La méditation.
- Le soin vibratoire permettant une libération sur les différents plans de l'être, favorisant une reconnexion profonde à soi, à la nature et un état de bien-être global.
- Les cercles sacrés sont des espaces de communion avec soi, les autres et toutes formes de vie célébrant la nature et ses cycles. Ils sont ponctués de pratiques et de partages offrant une reliance collective et consciente.

Les contres indications médicales sont les suivantes :

- Problèmes psychologiques importants (psychose, dédoublement de la personnalité, bipolarité, schizophrénie)
- Troubles cardio-vasculaires
- Épilepsie
- Problème moteur important (paralysie, fracture...)
- Intervention chirurgicale datant de moins de 3 mois
- Femmes enceintes
- Problèmes importants d'audition ou surdit .

La liste ci-dessus des contres indications n'est pas exhaustive, pour plus de renseignements, rapprochez-vous de Frédérique Thomazeau.

Il est important de rappeler qu'aucun stage proposé par Frédérique Thomazeau ne se substitue à un avis et/ou un suivi médical, pas plus qu'à l'arrêt ou la diminution d'un traitement médicamenteux e proposé

### **Article 8 – Engagement des parties**

Les deux parties « le vendeur » et « l'acheteur » s'engagent à lire et respecter le règlement de l'événement joint au bulletin d'inscription.

Sa datation et sa signature avec la mention « Lu et approuvé » fait foi pour l'acheteur et le vendeur.

Le clic nécessaire à la confirmation de commande lors de l'inscription à un événement proposé sur le site sowilo-lieux-sacres.com par l'intermédiaire de la plateforme de billetterie billetweb.fr constitue une signature électronique qui a, entre les parties, la même valeur qu'une signature manuscrite.

### **Article 9 – Limites de responsabilité**

Le vendeur n'est tenu que par une obligation de moyens, il ne pourra pas être tenu responsable des dommages directs ou indirects causés par l'accès à ses services.

Les services de Frédérique Thomazeau concernent l'organisation d'événement autour de la Conscience, ils ne visent en aucun cas à remplacer une consultation ou un suivi médical.

### **Article 10 – Réclamation**

**Toute réclamation peut être adressée à Frédérique Thomazeau par mail : frederique@sowilo-lieux-sacres.com**

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Rennes, le médiateur n'est pas encore défini pour la profession (voir FEVAD).

Fait à Béganne, le 30.03.2023., le 30.03.2023.

**Frédérique Thomazeau.**

# FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

À l'attention de :

**Frédérique Thomazeau**

4 LA Madeleine – 56350 BÉGANNE.  
sowilo-lieux-sacres.com. – Téléphone : 07.77.32.48.96

**Email : frederique@sowilo-lieux-sacres.com**

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du bien (\*)/pour la prestation de services (\*) ci-dessous :

.....

Commandé le (\*)/reçu le (\*) :

Nom et prénom du consommateur :

Adresse électronique .....@.....

Adresse postale du consommateur :

Signature du consommateur (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(\*) Rayez la mention inutile.

